

TERNAY

Pour 2023, des projets « adaptés compte tenu des finances »

De notre correspondant, Patrick URBAN



Le maire, Mattia Scotti, a présenté des vœux « réalistes ». Photo Progrès /Patrick URBAN

De nombreux administrés sont venus vendredi 20 janvier, assister à la cérémonie des vœux par la municipalité. L'occasion pour le maire Mattia Scotti d'évoquer les grands projets pour 2023 et les années à venir malgré des contraintes budgétaires guère réjouissantes.

Le plus gros chantier de 2023 concernera le nouveau centre des commerces, avenue des Pierres. « Il constituera la nouvelle centralité de Ternay. Aujourd'hui, le plan-guide d'urbanisme est achevé, le permis de construire des nouveaux bâtiments est en cours d'instruction et les commerçants négocient avec le promoteur pour le local commercial le plus adapté pour leurs besoins. Ce nouveau centre aura un impact fort sur les commerces, la circulation, les habitations de proximité. »

En 2023, les choses vont également bouger du côté de la maison médicale. Le maire a annoncé qu'un architecte venait d'être retenu et qu'il présentera à la commune, dans six mois, les études définitives de rénovation de l'ensemble. Travaux qui devraient être achevés fin 2024. « Accompagnée par l'Agence régionale de santé (ARS), la commune porte le projet de

labélisation de la maison médicale qui accueille déjà 9 500 patients en maison de santé pluriprofessionnelle. »

L'édile a aussi évoqué divers projets et chantiers, tels que celui d'une piste cyclable entre le rond-point du mineur et la mairie, avec la perspective d'une continuité route de Sérézin et de la poursuite de la restauration du prieuré St-Pierre. « Des projets qui, selon Mattia Scotti, seront en partie, sans doute, différés ou adaptés compte tenu de nos finances. »

• **Des économies à réaliser et une taxe foncière revue à la hausse**

C'était là le volet le moins plaisant de cette soirée mais le maire s'est voulu réaliste. « Malgré le passage en Led de l'éclairage public et la réduction en intensité de celui-ci de 60 %, la facture énergétique pour la commune augmentera en 2023 de 100 000 euros. L'inflation mais aussi des impôts nouveaux et le désengagement financier de l'État font que Ternay perçoit 600 000 euros par an de moins par rapport à 2013. Nos finances sont mises à mal, mais nous avons fait le choix de ne pas dégrader les services à la population. Aussi, je proposerai prochainement au conseil d'augmenter le taux de la taxe foncière et un vaste plan d'économies pour assurer notre équilibre budgétaire. »